

Se Hâter Pour La Défense Des Opprimés

<"xml encoding="UTF-8?">

Avant de toucher ce sujet et les versets qui y sont relatifs, un point doit être mentionné.



J'ai affirmé que la permission du djihad est sujette à certaines conditions. Quelles conditions? L'une est que le côté en opposition soit un état d'agression. Ceux qui forment ce côté nous attaquent, et du fait qu'ils se battent contre nous, nous devons les combattre. Est-ce que les conditions du djihad sont limitées à ceci seulement? Ou y a-t-il d'autres facteurs? Peut-être que l'autre côté ne propose pas de nous battre, mais est coupable d'une grande injustice envers un autre groupe d'êtres humains, et nous avons une capacité à sauver ces êtres humains des griffes de cet agresseur. Si nous ne les sauvons pas, ce que nous faisons en réalité est aider l'oppression de cet oppresseur contre l'opprimé. Nous pouvons être dans une situation où une partie n'a pas transgressé contre nous mais a commis quelque type d'injustice contre un groupe d'un autre peuple, qui peut être musulman, ou qui peut être non-musulman. S'ils sont musulmans – comme le drame d'aujourd'hui des Palestiniens qui ont été exilés de leurs maisons, dont les biens ont été saisis, qui ont été sujets à toutes sortes de transgression – alors que pour le moment, le transgresseur n'a pas d'intentions contre nous, est-il permis pour nous dans de telles circonstances de se presser au secours de ces musulmans opprimés et de les délivrer, ou ceci n'est-il pas permis?

Assurément, ceci aussi est autorisé. En réalité, cela est obligatoire. Ce ne serait pas un cas de commencement des hostilités; ce serait accourir à la défense de l'opprimé, notamment s'ils sont des musulmans, pour les délivrer des griffes de l'oppression.

Mais si la personne ou la partie tyrannisée n'est pas musulmane, alors la tyrannie peut être de deux types. Il y a un temps où l'oppresseur a placé un peuple dans un vide et bloque l'appel de l'Islam. L'Islam se donne le droit de diffuser son message à travers le monde, mais ceci dépend de l'existence de la liberté pour qu'il se répande.

Imaginez un gouvernement qui dit aux musulmans qui délivrent l'appel de l'Islam à une nation:

« Vous n'avez pas le droit de dire ce que vous dites. Nous ne le permettons pas ». Dans ces circonstances, il ne nous est pas permis de nous battre avec cette nation, avec ce peuple qui est innocent et qui n'est pas au courant. Mais nous est-il permis de nous battre contre ce régime corrompu qui s'appuie sur une idéologie putride qu'il utilise comme une chaîne autour du cou du peuple pour l'emprisonner dans un sentier aveugle, isolé de l'appel de la vérité; un régime qui agit comme une barrière contre cet appel? Nous est-il permis de combattre ce régime afin de retirer cet obstacle? Ou, en termes concrets, nous est-il permis de nous battre contre cette prison de répression ou non? Du point de vue de l'Islam, ceci est aussi autorisé du fait que ceci serait en soi un soulèvement contre l'oppression, contre l'injustice et la tyrannie. Il se peut que ceux qui subissent le tort, les opprimés, ne soient pas conscients de la nature de l'injustice et n'aient pas demandé de l'aide, mais il n'y a en fait pas besoin qu'ils le requièrent.

La recherche de l'aide est une autre question; supposons que les opprimés nous demandent de l'aide, est-il permis ou obligatoire pour nous de les aider? Même s'ils ne demandent pas de l'aide, nous est-il toujours permis de les aider, ou même obligatoire? La réponse est qu'il n'est pas nécessaire pour eux de rechercher notre aide. Le simple fait que les opprimés soient opprimés, qu'un régime oppressif ait érigé un mur, une barrière, pour son propre bien-être, empêchant une nation de devenir consciente de l'Appel là où résident la prospérité et le bonheur de cette nation, Appel qu'ils accepteront certainement s'ils l'entendaient et en devenaient avertis, pousse l'Islam à dire que nous pouvons briser cette barrière qui se trouve, entre lui et ce peuple, en la forme d'un gouvernement répressif.

.* MOTAHHARI, Mourtada, Le djihad, La guerre sainte en islam et sa légitimité dans le Coran